



Politique Architecture d'Entreprise

Le Système d'information (SI) de GRTgaz est utilisé par tous les processus métier de l'entreprise. La disponibilité, la qualité de l'information, la sécurité et l'évolutivité du SI constituent un enjeu stratégique pour l'Entreprise.

L'Architecture d'Entreprise, une démarche de coopération à tous niveaux entre les équipes métiers et SI à laquelle contribue l'ensemble des Architectes de la DSI, permet d'aligner le SI sur les stratégies de l'entreprise (IT, Cyber sécurité, Métier, Financière, Opérationnelle ...). Cette démarche permet d'une part de répondre à cet enjeu stratégique précité et d'autre part d'anticiper et d'impulser les opportunités technologiques dans l'entreprise

Cette politique a pour objectif de définir les orientations transverses pour l'Architecture d'Entreprise applicables à toute la DSI GRTgaz.

Cette politique, validée par un comité ad'hoc réunissant le BO du métier SI, les filières du métier SI et les porteurs de celle-ci, est entrée en vigueur le 25/01/2021. Elle a une période de validité de 3 ans. Sa publication au référentiel documentaire de GRTgaz 'Savoir-Faire' est en cours.

Cette [politique](#), accessible depuis le [Cadre Technologique](#), définit 4 orientations :

1. Gouverner l'Architecture pour aligner le SI sur les stratégies de l'entreprise
2. Rationaliser le SI
3. Adopter des normes et standards pour faire évoluer le SI
4. Adopter une démarche d'Architecture d'Entreprise pour anticiper et impulser les technologies innovantes

Cette politique est en cours de déclinaison opérationnelle aux niveaux organisationnel et du cadre technologique en Standards SI⁽¹⁾

⁽¹⁾Standard SI : Règles opérationnelles permettant de mettre en œuvre concrètement les orientations de la politique.